



SAINT-PATRICE- de-Beaurivage

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Pratice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **20 avril 2026**, à 18 h 30, au 315, route du Moulin, à Saint-Pratice-de-Beaurivage.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Frédéric Therrien
Siège #2 - Andréanne Boulanger
Siège #3 - Richard St-Onge
Siège #4 - Marie-Pierre Fortin
Siège #5 - Patrick Lefrançois
Siège #6 - Francis Verdon

Formant quorum sous la présidence de M^{me} Sylvie Laplante, mairesse.
Est également présente M^{me} Alexandra Espin-Espinoza, directrice générale et greffière-trésorière.

1- CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 16 avril 2026 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, M^{me} la Mairesse souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 18 h 30.

4092-04-2026

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - CONSEIL MUNICIPAL

3.1 - Adoption du règlement #435-2026 décrétant une dépense de 800 061 \$ et un emprunt de 800 061 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et de réfection de la toiture du Centre communautaire des Trois-Moulins

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION de M^{me} la Conseillère Andréanne Boulanger, appuyé par M. le Conseiller Francis Verdon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance **extraordinaire** du 20 avril 2026 soit accepté sans modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 - CONSEIL MUNICIPAL

4093-04-2026

3.1 - Adoption du règlement #435-2026 décrétant une dépense de 800 061 \$ et un emprunt de 800 061 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et de réfection de la toiture du Centre communautaire des Trois-Moulins



Il est proposé par M. le Conseiller Richard St-Onge, appuyé par M^{me} la Conseillère Marie-Pierre Fortin et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 435-2026, décrétant une dépense de 800 061 \$ et un emprunt de 800 061 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et de réfection de la toiture du Centre communautaire des Trois-Moulins.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

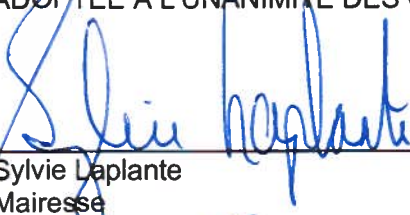
Selon l'article 153 du *Code municipal du Québec*, les questions portent exclusivement sur les points de discussion à l'ordre du jour.

4094-04-2026

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance extraordinaire du **20 avril 2026** est fermée à 19 h 20 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS


Sylvie Laplante
Mairesse


Alexandra Espin-Espinoza
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Alexandra Espin-Espinoza, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour cette séance du 20 avril 2026.


Alexandra Espin-Espinoza
Directrice générale et greffière-trésorière

